

Réunion de Conseil Municipal du 18 juillet 2019

convocations adressées le 4 juillet 2019

Etaient présents : R.LELIEVRE G.RIPEAUX B.LEMASSON F.ADAM C.FOUBERT B.LEBOUC R.DELAUNAY
D.GRAND C.PICHEREAU

Absents excusés : T.GUILLOUARD, C. COUBRUN, V.BOUJU, L.SAINT-MARTIN, C.FERAULT qui a donné pouvoir à
M. le Maire

- **Second débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre du Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUI)**

En présence de M. Vincent FARGES, chargé de mission à la CCMA, le conseil a organisé son second débat sur le PADD en examinant la version du 13 juin 2019 produite par les services de la CCMA. Le conseil municipal a pris acte de celui-ci sans y apporter de remarques.

- **Paiement heures supplémentaires à l'agent de la maternelle**

Les membres du Conseil Municipal ont autorisé M. le Maire à payer 61 h à l'agent en charge de la classe de Maternelle.

Les horaires de ménage à l'école publique seront réorganisés à la rentrée.

- **Questions diverses**

Le repas offert aux personnes âgées d'au moins 70 ans au cours de l'année 2019, aura lieu le **DIMANCHE 13 OCTOBRE** à la salle des fêtes de Saint-Samson.

A Lignéres-Orières, le 20 juillet 2019



Signé le Maire,

Raymond LELIEVRE